

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet Snowmobile & ATV Parts	
Solicitation No. - N° de l'invitation W1568-150021/A	Date 2015-03-18
Client Reference No. - N° de référence du client W1568-150021	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$EDM-020-10405
File No. - N° de dossier EDM-4-37235 (020)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-04-28	
Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Nikolai-Mankasingh, Sandra	Buyer Id - Id de l'acheteur edm020
Telephone No. - N° de téléphone (780)497-3515 ()	FAX No. - N° de FAX (780)497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE ATTN: SUPPLY OFFICER EVANS BLDG, P.O.BOX 6666 YELLOWKNIFE Northwest Territories X1A2R3 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W1568-150021/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-4-37235

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm020

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W1568-150021

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

cette page est intentionnellement laissée en blanc

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 INTRODUCTION	3
1.2 SOMMAIRE	3
1.3 COMPTE RENDU	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	4
2.4 LOIS APPLICABLES	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS	7
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES	7
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	7
A. OFFRE À COMMANDES	7
6.1 OFFRE	7
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	7
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	7
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	8
6.5 RESPONSABLES	8
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	9
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE	9
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	9
6.9 LIMITATION FINANCIÈRE	9
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	10
6.11 ATTESTATIONS	10
6.12 LOIS APPLICABLES	10
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	11
7.1 ÉNONCÉ DES BESOIN	11
7.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	11
7.3 DURÉE DU CONTRAT	11
7.5 PAIEMENT	11
7.6 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION	12
7.8 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i>	12
ANNEXE « A »	13
ÉNONCÉ DES BESOIN	13

N° de l'invitation - Solicitation No.
W1568-150021/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W1568-150021

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
EDM-4-37235

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDM020
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « B »	14
BASE DE PAIEMENT	14
ANNEXE « C »	17
BASE DE PAIEMENT	17
ANNEXE « D »	20
AUTOCHTONES CONSIDÉRATIONS OPPORTUNITÉS	20
ANNEXE « E »	21
RAPPORTS D'UTILISATION POUR L'OFFRES À COMMANDES	21

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations: comprend les attestations à fournir; |
| Partie 6 | Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances: comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et |
| Partie 7 | 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :

7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

Le besoin est décrit en détail à l'Annexe A, Besoin.

- (i) conformément à l'article 01 des instructions uniformisées [2006](#) des dispositions relatives à l'intégrité, les offrants doivent fournir une liste de tous les propriétaires et(ou) administrateurs et toute autre documentation connexe, au besoin. Consulter la section [4.21](#) du Guide des approvisionnements pour en savoir plus sur les dispositions relatives à l'intégrité.
- (ii) Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).
- (iii) Ce besoin est réservé pour les bénéficiaires d'une ou des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) suivantes : Accord sur les revendications territoriales du peuple tlicho sous le paragraphe 26.3.1 et 26.3.5

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006 \(2014-09-25\)](#) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

M0019T	Prix et(ou) taux fermes	2007-05-25
--------	-------------------------	------------

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.2.1 Prix et (ou) taux fermes

L'offrant doit proposer des prix, des taux fermes ou les deux qui s'appliqueront pour toute la période de l'offre à commandes.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 10 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas

répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique (un copies papier)

Section II : offre financière (un copies papier)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B et (ou) l'annexe C, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____
Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change – Atténuation des risques,

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le besoin est décrit en détail à l'Annexe A, Besoin.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Évaluation du prix

Clause du Guide des CCUA [M0220T](#) (2013-04-25) Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA* M0069T (2007-05-25) Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande du responsable de l'offre à commandes et de fournir les attestations dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité – offre, des instructions uniformisées [2006](#). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2005 (2014-09-25) Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe « D ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;
Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;
Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées à déterminer à l'attribution.

6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre jusqu'à deux (1) des périodes supplémentaires (à déterminer à l'attribution), aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 10 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Sandra Nikolai-Mankasingh
Titre : A/Supply Officer

N° de l'invitation - Solicitation No.
W1568-150021/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W1568-150021

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
EDM-4-37235

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDM020
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Adresse : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Place ATB, tour Nord
5^e étage, 10025, avenue Jasper
Edmonton, Alberta T5J 1S6

Téléphone : 780- 497- 3515
Télécopieur : 780- 497- 3510
Courriel : sandra.nikolai-mankasingh@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - _____
Télécopieur : ____ - ____ - _____
Courriel : _____

6.6 Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes comprennent les ministères fédéraux, organismes ou sociétés d'État mentionnés dans les annexes I, I.1, II, III de la [*Loi sur la gestion des finances publiques*](#), L.R., 1985, ch. F-11.

6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes

6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 25,000.00\$ (taxes applicables incluses).

6.9 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de _____ \$, (d'être libéré lors de l'émission de l'offre à commandes) (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant

ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou _____ mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2014-09-25) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) l'Annexe A, Énoncé des Besoin;
- e) l'Annexe B, Base de paiement;
- f) l'Annexe C, Base de paiement;
- g) l'Annexe D, Autochtones Considérations Opportunités
- h) l'Annexe E, Rapport trimestriel;
- i) l'offre de l'offrant en date du _____ (insérer la date de l'offre)

6.11 Attestations

6.11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

6.11.3 Clauses du *Guide des CCUA*

M3000C Listes de prix (2006-08-15)

6.12 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Énoncé des Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

[2010A](#) (2014-11-27) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

7.3 Durée du contrat

7.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.3.1 Période du contrat

Les travaux doivent être exécutés conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.5 Paiement

7.5.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un (des) prix de lot ferme précisé de _____ \$ (Prix à déterminer sur appel-up). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Canada will not pay the Contractor for any design changes, modifications or interpretations of the Work, unless they have been approved, in writing, by the Contracting Authority before their incorporation into the Work.

7.5.3 Limite de prix

C6000C	Limite de prix	2011-05-16
--------	----------------	------------

7.5.4 Clauses du *Guide des CCUA*

H1000C	Paiement unique	2008-05-12
--------	-----------------	------------

7.5.5 Paiement par carte de crédit

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : _____ et _____.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W1568-150021/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W1568-150021

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
EDM-4-37235

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDM020
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

7.6 Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

7.8 Clauses du *Guide des CCUA*

A9062C	Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes	2011-05-16
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
A9006C	Contrat de defense	2012-07-16

ANNEXE « A »
ÉNONCÉ DES BESOIN

EXIGENCE

L'unité de soutien de secteur (Nord) de la Force opérationnelle interarmées (Nord) du ministère de la Défense nationale (MDN) a besoin d'une offre à commandes individuelle et régionale pour la fourniture, la livraison et le déchargement de pièces de motoneiges et de véhicules tout terrain (VTT) pour la livraison à Yellowknife, NT. Les marques et les modèles des véhicules incluent, sans s'y limiter :

ANNEXE B

- Bombardier Skandics 2005 à 2009 (motoneige)
- Bombardier Outlander M 2009 (VTT)
- Bombardier Outlander XT 400 HO EFI 2012 (VTT)

ANNEXE C

- Arctic Cat 400 2008 (VTT)
- Arctic Cat Bearcat 2011 à 2013 (motoneige)

Comme et lorsque demandé à partir de la date d'autorisation pendant un (1) an avec deux (2) options de prolongation d'un (1) an chacune.

DÉLAI DE LIVRAISON

La livraison d'articles stockés doit être faite dans les sept (7) jours civils suivant une commande subséquente.

OFFRES SPÉCIALES

En plus de l'accord tarifaire ci dessus, les offres spéciales de fin d'année, de production excédentaire, de petites séries spéciales ou de ventes au rabais, etc., doivent être rendues disponibles au fur et à mesure qu'elles surviennent si leur prix est inférieur que dans le cadre de l'accord tarifaire ci dessus.

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Titre : Offre à commandes individuelle et régionale (OCIR) – Pièces de motoneiges et de véhicules tout-terrain – Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

- Les prix unitaires fermes sont à destination FAB, y compris la fourniture, la livraison et le déchargement.
- Les prix unitaires fermes n'incluent pas la taxe sur les produits et services (TPS). Celle-ci sera ajoutée séparément sur la facture.
- Les prix unitaires fermes demeureront fermes pendant toute la durée de la convention d'offre à commandes.

Description Pièces de motoneige		Prix unitaire ferme (1 ^{re} année) 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	Prix unitaire ferme (1 ^{re} année optionnelle) 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017	Prix unitaire ferme (2 ^e année optionnelle) 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018
Freins				
1	Étrier 414 9200 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
2	Micro-interrupteur 415 0301 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
3	Plaquettes 414 9900 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Direction				
4	Joint à rotule de droite 414 7680 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
5	Joint à rotule de gauche 414 7681 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
6	Bague 572 0645 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
7	Bague 572 0644 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
8	Coupe-circuit 414 6127 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Suspension avant				
9	Amortisseur M23016	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
10	Traverse métallique M5318322	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
11	Chenille M13049	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Suspension arrière				
12	Ressort de gauche M5342228	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
13	Ressort de droite	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque

	M5342229			
Cabine, console, siège				
14	Pare-brise M5241686	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
15	Loquet de pare-brise 570 0238 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
16	Couvre-siège M5345128	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Circuit électrique				
17	Ampoule 410 5040 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
18	Phare 410 607 100	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
19	Batterie 410 3011 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
20	Démarrreur 410 2124 00	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Articles divers				
21	Tout article demandé non énuméré ci-dessus, mais se trouvant dans la liste des prix courants publiée par l'offrant, sera facturé conformément aux prix inscrits dans ladite liste au moment de la commande, moins un rabais de _____ %.			

Description Pièces de véhicule tout-terrain		Prix unitaire ferme (1 ^{re} année) 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	Prix unitaire ferme (1 ^{re} année optionnelle) 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017	Prix unitaire ferme (2 ^e année optionnelle) 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018
Boîte de vitesses/différentiel				
1	Joint d'étanchéité de CVT 420 630 290	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
2	Arbre homocinétique 705 400 659	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
3	Ensemble de soufflets homocinétiques 705 400 512	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Suspension				
4	Amortisseur avant 706 200 658	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
5	Bras avant 706 200 751	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
6	Amortisseur arrière 70600391	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Carrosserie				
7	Repose-pied 705 002 485	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
8	Carénage frontal 705 001 991	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
9	Cadre	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque

N° de l'invitation - Solicitation No.
W1568-150021/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W1568-150021

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
EDM-4-37235

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDM020
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

	705 200 872			
10	Couvre-siège 708 000 474	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Circuits électriques				
11	Batterie 410 301 203	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
12	Courroie 293 850 077	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
13	Interrupteur 710 001 001	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
14	Phare 710 001 496	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
15	Feu arrière 710 001 203	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Articles divers				
21	Tout article demandé non énuméré ci-dessus, mais se trouvant dans la liste des prix courants publiée par l'offrant, sera facturé conformément aux prix inscrits dans ladite liste au moment de la commande, moins un rabais de _____ %.			

ANNEXE « C »

BASE DE PAIEMENT

Titre : Offre à commandes individuelle et régionale (OCIR) – Pièces de motoneiges et de véhicules tout-terrain – Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

- Les prix unitaires fermes sont à destination FAB, y compris la fourniture, la livraison et le déchargement.
- Les prix unitaires fermes n'incluent pas la taxe sur les produits et services (TPS). Celle-ci sera ajoutée séparément sur la facture.
- Les prix unitaires fermes demeureront fermes pendant toute la durée de la convention d'offre à commandes.

Description Pièces de motoneige Arctic Cat Bearcat 2011 à 2013		Prix unitaire ferme (1 ^{re} année) 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	Prix unitaire ferme (1 ^{re} année optionnelle) 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017	Prix unitaire ferme (2 ^e année optionnelle) 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018
Moteur				
1	Pompe à carburant 1670-262	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
2	Culasse 3007-477	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
3	Filtre à carburant 2670-346	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Direction				
4	Biellette 0605-926	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
5	Joint à rotule 1605-021	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
6	Bras 1707-115	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
7	Ski 2603-729	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Suspension				
8	Fusée 2703-452	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
9	Amortisseur 2703-092	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
10	Ressort 2703-474	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
11	Dispositif de retenue 1603-889	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Chenille				
12	Chenille 2602-314	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque

N° de l'invitation - Solicitation No.
W1568-150021/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W1568-150021

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
EDM-4-37235

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDM020
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

13	Essieu 3604-268	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
14	Rail 3604-470	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Boîte d'engrenages				
15	Joint d'étanchéité 2602-159	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
16	Couronne 1702-012	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
17	Arbre d'entrée 0702-686	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Circuit électrique				
18	Stator 3005-636	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
19	Lentille de phare 0609-872	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
20	Capteur de distribution 3005-926	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Articles divers				
21	Tout article demandé non énuméré ci-dessus, mais se trouvant dans la liste des prix courants publiée par l'offrant, sera facturé conformément aux prix inscrits dans ladite liste au moment de la commande, moins un rabais de _____ %.			

Description Pièces de véhicule tout-terrain Arctic Cat 400 2008		Prix unitaire ferme (1 ^{re} année) 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	Prix unitaire ferme (1 ^{re} année optionnelle) 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017	Prix unitaire ferme (2 ^e année optionnelle) 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018
Moteur				
1	Filtre à air 0470-663	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
2	Bouchon d'inspection 3402-100	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
3	Ventilateur 0413-145	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
4	Silencieux 0512-306	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Boîte d'engrenages				
5	Arbre de transmission 1402-233	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
6	Soufflet 0402-985	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
7	Joint 2402-150	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
8	Boîte d'engrenages arrière 1502-078	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Carrosserie				
9	Panneau avant 2506-368	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
			\$ chaque	\$ chaque

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W1568-150021/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W1568-150021

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
EDM-4-37235

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDM020
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

10	Support arrière 2506-124	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
11	Pare-chocs avant 1406-868	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
12	Siège 4506-557	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Circuits électriques				
13	Démarreur 3545-016	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
14	Batterie 0745-045	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
15	Solénoïde 0445-058	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
16	Dispositif d'allumage à décharge de condensateur 3430-055	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Direction				
17	Bielle 0405-281	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
18	Pneu 1402-548	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
19	Roue 0402-856	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
20	Moyeu 1502-462	\$ chaque	\$ chaque	\$ chaque
Articles divers				
21	Tout article demandé non énuméré ci-dessus, mais se trouvant dans la liste des prix courants publiée par l'offrant, sera facturé conformément aux prix inscrits dans ladite liste au moment de la commande, moins un rabais de _____ %.			

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W1568-150021/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W1568-150021

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
EDM-4-37235

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDM020
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D »

AUTOCHTONES CONSIDÉRATIONS OPPORTUNITÉS

Les réductions exprimées en pourcentage ci-après qui s'appliquent au prix offert évalué (pour les besoins de l'évaluation seulement) permettent au soumissionnaire de garantir que des avantages sont offerts à des Autochtones.

Afin de respecter les exigences de l'Entente sur les revendications territoriales globales des Inuit du Tlicho, le soumissionnaire doit prouver :

	Considération d'Opportunités des Inuit du Tlicho	Réduction disponible	Réduction accordée (en %)
a)	Présence de sièges sociaux, de bureaux administratifs ou d'autres établissements dans la région du Tlicho. Fournir adresse, nom, numéro de téléphone et numéro de télécopieur _____	1%	
b)	Dans l'exécution des marchés, embauchage de travailleurs qui sont des Inuit, recours aux services professionnels des Inuit ou de fournisseurs qui sont soit des Inuit, soit des entreprises inuit. S'il vous plaît fournir des détails : _____	2%	
c)	Prise d'engagements, dans le cadre du marché, relativement à la formation en cours d'emploi ou au perfectionnement professionnel des Inuit. S'il vous plaît fournir des détails : _____	2%	
TOTAL DE LA RÉDUCTION MAXIMALE DISPONIBLE		5%	

L'entrepreneur atteste qu'il l'engagement des avantages des Inuits présentés avec sa soumission est exacte et complète.

(Nom, en lettres moulées)

(Signature de l'agent commercial autorisé)

(Date)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W1568-150021/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W1568-150021

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
EDM-4-37235

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDM020
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « E »

Rapports d'utilisation pour l'offres à commandes

Calendrier des rapports d'utilisation trimestriels:

Période:	Rapport à livrer au plus tard:
1 ^{er} janvier au 31 mars	15 avril
1 ^{er} avril au 30 juin	15 juillet
1 ^{er} juillet au 30 septembre	15 octobre
1 ^{er} octobre au 31 décembre	15 janvier

L'offrant offre par les présentes de fournir des renseignements sur les commandes remplies selon le format ci-dessous:

Nom du fournisseur		Nom/numéro de téléphone du contact:	
Numéro de l'offre à commandes:	W1568-150021/001/EDM	Période visée	
Nom de le responsable de l'offre à commandes:	Sandra Nikolai-Mankasingh		

Ministère	Numéro de la commande	Valeur monétaire (TPSincluse)
(A) Valeur monétaire totale des commandes pour cette période de déclaration:		
(B) Totaux accumulés des commandes à ce jour:		
(A+B) Total des commandes accumulées:		

RAPPORT NÉANT: Nous n'avons pas fait affaire avec le gouvernement fédéral pour cette période []

PRÉPARÉ PAR:

NOM:

N° DE TÉLÉPHONE:

SIGNATURE:

DATE:

Envoyer le rapport à: **WST.PA-EDM@pwgsc-tpsgc.gc.ca** ou Télécopieur: (780) 497-3510